

GT gouvernance 7/12/2021 – le conseil participatif Good Food

Excusé : COMEOS (Sami Hendame) -> pt d'attention : pas d'acteur traditionnel dans les discussions ci-dessous

Conseil consultatif/décisionnel ?

- Cadre donné, et outils pour pouvoir décider au sein de ce cadre, marge de manœuvre pour décider dans ce cadre
- Décider sur quoi ? qu'est-ce qui reste à décider ?
- Moment plus spécifiques pour du décisionnel ?
- Décisionnel sur mandat du ministre ?
- Si décisionnel qui porte la voix de qui / composition à bien équilibrer
- Y a-t-il une vraie marge de manœuvre ?
- La responsabilité doit rester dans les mains du ministre -> donc si décisionnel c'est dans le cadre de la stratégie
- Passage au participatif : déjà une évolution // consultatif, ne pas revenir en arrière
- Idée de mandats différents selon les périodes
- Contraignant : passage par le conseil obligatoire, même si avis non décisionnel) – ex : budget, PT – pas forcément décisionnels mais justifiés si pas suivi
- ➔ Pas évident de trouver sur quoi et comment le conseil serait décisionnel

Missions du conseil ?

- Pour argumenter : besoin de temps
- Assurer le suivi du plan (axes) : nécessite une fréquence des réunions (>2x/an)
- Position commune ? pas forcément : cela peut être une somme d'avis argumentés – mais alors qui arbitre ?
- Idée de « conseil accompagnant » « caisse de résonance » « capacité à commenter, orienter » - adossé à une structure qui à des moyens plutôt que conseil autonome
- Voir si les critiques faites au conseil ne sont pas les critiques du poids de la co-construction, et donc ne pas forcément remettre tout en question
- Donc dans le schéma : le conseil ne doit pas être « à côté », pas « indépendant » : qui a les moyens d'être indépendant ?
- Pas réaliste de faire un conseil hors administration
- Être présent en amont, par ex niveau « vision »
➔ pas autonome

Place du conseil dans le schéma de gouvernance global ?

- conseil à l'horizontal avec la coordination des axes – qui conseillerait les coordinateurs des axes – en lien avec la cellule opérationnelle
cf PGRD : comité de pilotage stratégique avec fédé, assoc + pilotes des « mesures » (axes)
- selon poids (choix politique) , donner les moyens (humains pour coordonner + finance pour membres

Financement du conseil / de ses membres ?

- défraiement devrait comprendre le travail en amont, donc jeton de présence non suffisant
- subsides / financement structurel et structurant des administrations et membres représentatifs (mais proportionné // mise en œuvre)

Acteurs dans le conseil ?

- ultra présence des acteurs émergents dans tout le processus agasse // autres types d'acteurs moins présents dans tout et qui sont juste au conseil – il y a une énergie de mobilisation des émergents et un pouvoir équivalent de tous, risque de limiter les ambitions
- il peut y avoir différents type de membres : être informé, ou plus en fonction de son implication
 - ➔ mais du coup comment les mobiliser davantage ?
- délicat de conseil participatif si certains ne peuvent pas participer
 - ➔ baliser : pas légitime de dire non en fin de procédure si on n'a pas participé à la construction du sujet -> formaliser un avis un GT, le GT arrive au conseil pour amendements minimales
- besoin d'engagement
- position choix politique de la stratégie sur place des acteurs émergents : en fonction : place dans le conseil qui reflète la place dans la stratégie
- académiques
- représentants de la chaîne
- santé et lutte contre la précarité
- attention aux moyens pour les petites structures comme acteurs locaux
- partenaires sociaux ??? travailleurs du système alim ??? représentés par le setca par ex (solliciter Brupartners au cas par cas sur des sujets)
- mais pas trop d'élargissement ! Se limiter à 15-20 membres
- diversité dans les GT plutôt que conseil ?

Lien du conseil régional avec les conseils locaux ?

- NON pas de place au conseil
- enjeux d'échange d'info entre le communal et le régionale, communal chambre d'écho du régional
- GF à la conférence des bourgmestres ?
- plus soutien (AAP) que place au conseil

Présidence du conseil ?

- animation ??? pas si animateurs – mais animation devrait être neutre (donc pas la présidence)
- OJ : pas pertinent non plus, normal que BE/BEE fasse la base de l'OJ à soumettre à tout le conseil
- Représentativité ? pas facile, double casquette
- Faut-il une présidence ? plus-value pas claire
- Il faut plus de l'animation que de la présidence, et c'est un vrai métier de faciliter
- Garder un secrétariat « du conseil » (inclus dans la facilitation ?)